

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Poisson - chat : *Ameiurus melas*

(Rafinesque, 1820)

Critères de détermination

Famille des Ictaluridés.

Mensurations : 15 à 30 cm de long et 100 à 200 g



Corps : assez massif et cylindrique dans sa partie antérieure et comprimé latéralement dans sa partie postérieure. Il est moyennement allongé et sans écailles. Le dos et les flancs sont de couleur sombre noirâtre à brunâtre. Le ventre est jaunâtre à blanchâtre.



Tête : la tête est volumineuse, large et aplatie avec de petits yeux. La bouche est large et entourée de 8 barbillons bien développés dont 2 de chaque côté de la mâchoire supérieure et 4 au niveau de la mandibule.



Nageoires : plutôt foncées. Les nageoires pectorales et dorsales sont précédées d'un aiguillon acéré et légèrement dentelé, celui de la nageoire dorsale étant venimeux. Le bord postérieur de la nageoire adipeuse est libre et largement séparé de la naissance de la nageoire caudale. Le pédicule caudale est faiblement émarginé. Anale très courte. Caudale légèrement échancrée.

Biologie & Ecologie

Reproduction : les individus sont matures sexuellement au bout de 3 ans. La ponte se déroule par couple et est souvent déclenchée par une brusque élévation de la température de l'eau. Une femelle pond de 5 000 à 7 000 ovocytes faisant 1,45 à 1,50 mm de diamètre dans un nid qu'elle a aménagé sur un fond sablo-limoneux ou de graviers, dans une sorte de petite dépression parmi les végétaux. Les parents vont ensuite garder cette ponte et la ventiler en agitant l'eau à l'aide de leur nageoire. L'incubation a duré 7 à 10 jours. L'éclosion donnera des alevins grégaires et formant des nuages constitués de centaines d'individus disposés en formation sphérique.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Habitat : eaux calmes ou peu courantes se réchauffant l'été, il domine dans les plans d'eau stagnante et profonde, étangs ou mares. Il peut fréquenter des eaux pauvres en oxygène dissous et supporter des conditions alimentaires défavorables.

Origine & Apparition

Originaire d'Amérique du Nord, le poisson chat a été introduit en Europe en 1871, à titre de curiosité biologique au départ. Des individus se sont échappés des aquariums du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris. Il a également été introduit à plusieurs reprises dans le réseau hydrographique français après qu'en 1905 des revues scientifiques aient préconisé son introduction dans les milieux pollués pour satisfaire les pêcheurs amateurs. L'espèce semble actuellement en régression.

Coordination : Florent LAMAND

Maquette : Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction : Gwendoline LACQUEMENT, Maud CANTOREGGI, Océane JERUZALSKI

Contribution : Gaël DENYS

Validation : Gaël DENYS

Sources

Agence de l'Eau Artois-Picardie : *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques*; 2001-2002 ; 168p.

Agence de l'Eau Artois-Picardie : *Les espèces animales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie*; 2005 ; 38p.

KEITH P. et al. *Les poissons d'eau douce de France*; Biotope, 2011 ; 552p.

Fiches sur les espèces invasives réalisées par l'Université de Toulouse.

<http://www.invasbio.fr> (consultation : Juin 2012)

<http://doris.ffessm.fr> (consultation : Juin 2012)